MAI
2007

BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 39

MAIRIE

Téléphone :
05 62 68 13 11

Télécopie :
05 62 68 12 96

E-mail :
Mairie.castera@wanadoo.fr

Adresse internet :
www.castera-verduzan.com

castera verduzan
VILLAGE THERMAL GERS

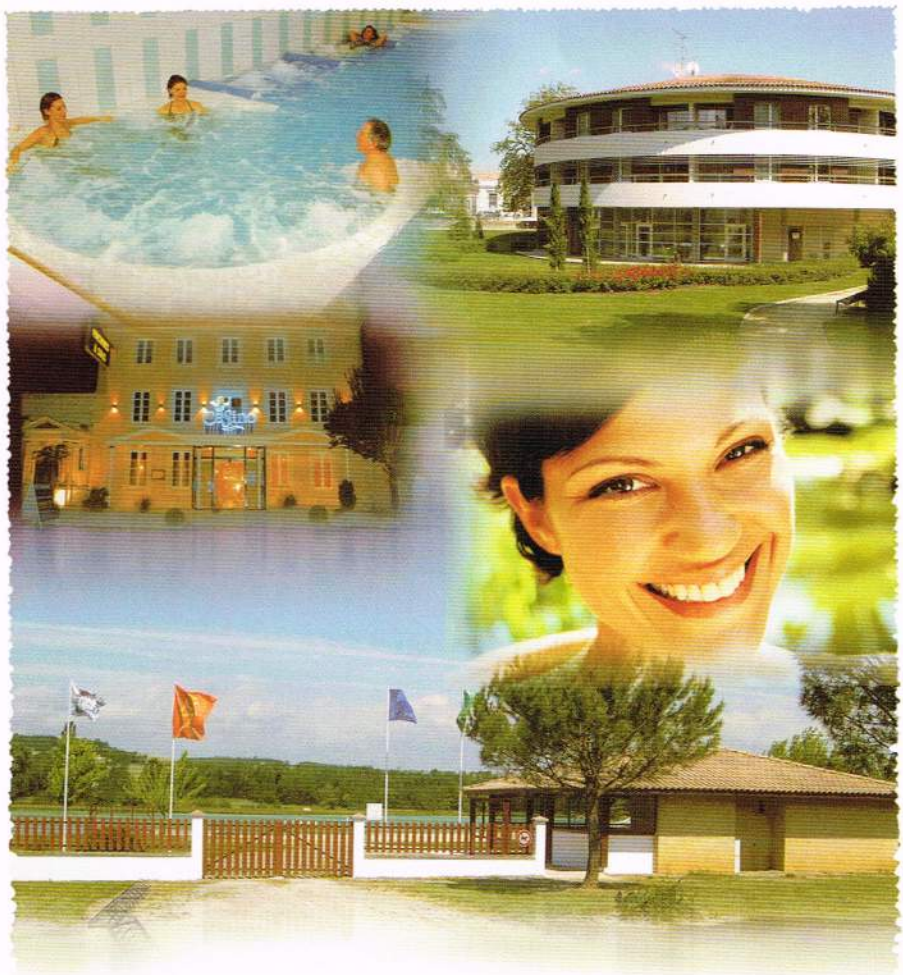

Sommaire

page 1 :
Travaux du Conseil Municipal

page 6 :
Travaux des Commissions

page 8 :
Dossier : l'Intercommunalité

page 11 :
Infos pratiques

page 14 :
Budget 2007

page 17 :
Echos de la vie associative

page 27 :
Calendrier des manifestations estivales

TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Lotissement de Verduzan :

Le gérant de la société SIHG, propriétaire du lotissement dit de « Verduzan », a émis le souhait d'en rétrocéder la voirie et les réseaux à la Commune. Après examen des réseaux à l'aide d'une caméra, il s'avère que ces réseaux sont plus ou moins dans les normes requises. En conséquence, le Conseil est favorable à la rétrocession, à condition que des travaux de rénovation soient réalisés : réfection des égouts, "rechemisage", mise aux normes de bouches d'eau, goudronnage, réfection des trottoirs et enfin, plantation d'arbres.

Plan Local d'Urbanisme :

Compte tenu de plusieurs anomalies apparues dans la P.L.U., Mr le Maire propose qu'il soit revu. Il s'agit en particulier de la classification de certains hameaux, de l'accès à des terrains faisant l'objet d'importants projets. Une nouvelle enquête publique sera lancée pour cette révision.

Voirie :

La construction de la nouvelle école maternelle entraîne l'obligation de réaménager la route qui y accède. Cette nécessité relève notamment de la sécurité, avec élargissement de la chaussée et création d'un cheminement piétonnier protégé, enfouissement de la ligne moyenne tension et reprise des réseaux. Un marché de maîtrise d'œuvre a été lancé. Après consultation le Conseil confie l'étude de cet aménagement à la D.D.E., pour un montant de 3985,67 € TTC.

En ce qui concerne la voirie, la commission concernée s'est rendue sur le terrain avec le géomètre, afin de faire le point sur les chemins ruraux de la Commune ayant fait l'objet d'une demande d'aliénation ou d'échange.

Concernant la réfection de la voirie du lotissement de la Guinguette, de la cité du Val d'Auloue et de la Cigaleraie, la commission préconise que ces voies soient refaites en coulis bicouche.

Une étude est envisagée, pour la réfection des réseaux et de la chaussée de la rue de l'Eglise.

Info... Monsieur le maire se tient à votre disposition à la mairie,
du Lundi au Jeudi de 14h30 à 16h00.
Prendre rendez-vous auprès du secrétariat
Tél. : 05.62.68.13.11

Vente d'un véhicule :

Le camion benne de la Commune ayant été remplacé, Mr le Maire propose de céder l'ancien, au prix de 1.500€. Le Conseil est favorable à cette proposition.

Casino :

Au cours de la réunion du 5 février, Mr le Maire fait part des demandes présentées par le Casino. Il s'agit de :

- La demande de renouvellement de l'autorisation d'exploitation des jeux, pour laquelle le Conseil se prononce favorablement.
- La demande de 20 machines à sous supplémentaires.
- La demande d'exploitation de 2 tables de « black- Jack » et d'une table de « roulette anglaise ».

Le jeu de la « Boule » connaissant une désaffection importante, un avenant au cahier des charges est demandé, avenant qui entraîne la suppression du jeu de la "Boule" et l'intégration d'une table de « Black-jack » supplémentaire. Ces modifications n'entraîneront pas de suppressions d'emplois. Le Conseil est favorable à ces modifications.

Vente de Terrain :

Monsieur le Maire a signé les actes concernant la vente de terrains à Mme PHILIP Bernadette. Les parcelles AE 327 et 328 d'une superficie de 5 340 m² sont concernées par cette transaction.

Nicolas BORIE propriétaire du terrain limitrophe à la parcelle AE 326 de 246m² souhaite acquérir une bande de 3 mètres de large de cette parcelle, afin d'accéder à son propre terrain . Après délibération de l'assemblée, il est décidé de lui vendre une bande de 2,50m de large au prix du terrain vendu à Mme Philip ; c'est-à-dire : 9,15€ le m². Les frais de géomètre restent à la charge de l'acquéreur. La Commune a conservé une bande de terrain de 5m de large, pour la réalisation d'un cheminement piétonnier.

Info...

***L'assistante** sociale, Madame BACARI du Bureau de la solidarité départementale assure une permanence à Castéra, rue du 8 mai, les mercredis après-midi de 14h00 à 18h00.*

Téléphone : 05.62.68.13.72

Société de Pêche :

La Tanche Castéroise, lors de son Assemblée Générale a demandé l'autorisation de pêcher la truite dans le lac du 1er Mars au 1er Avril, un arrêté d'interdiction ayant été pris précédemment, un nouvel arrêté a été pris pour cette période.

Programme d'Aménagement d'Ensemble :

Les importants projets de construction autour du village ont amené le Conseil Municipal à prendre la décision de mettre en place un Programme d'Aménagement d'Ensemble, dénommé PAE. Ce programme permet de demander aux constructeurs dans la zone couverte par le PAE, une participation proportionnelle à la surface bâtie, en remplacement de l'actuelle taxe locale d'équipement. Cette participation sera destinée au financement des équipements publics rendus nécessaires par les nouveaux bâtiments tels que :

- Alimentation en eau potable.
- Assainissement collectif.
- Création éclairage public.
- Création de trottoirs.
- Aménagement de voiries.

La zone couverte par le PAE représente environ 230 hectares, définis par le Conseil Municipal, qui entérine ce projet. Le coût des équipements publics s'élève à 777 300€, soit 64 € par m² construit. La part à la charge des constructeurs est fixée à 80% du coût total, soit 52€ par m². Les 20% restants sont à la charge de la commune.

La commune avance la totalité de la somme lors des travaux, les promoteurs ne versant leur participation qu'après la fin des travaux dans des délais définis par la loi.

Les travaux prévus dans ce PAE seront réalisés de manière échelonnée en fonction de l'avancement des différents projets immobiliers.

Association "Aster" :

ASTER est une association de réinsertion, qui offre ses services aux Communes, pour la réalisation de travaux.

Mme Biémouret, Conseillère Générale du Canton de Condom, est venue présenter cette association. Décision a été prise de faire appel à cette structure deux fois par mois pour le nettoyage du village. Il en coûtera 250 € par jour, pour une équipe de 4 personnes.

Mme ZUMALACARREGUI, Assistante sociale de la caisse de Mutualité Sociale Agricole (Canton de Valence et Condom), tient sa permanence le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 à l'antenne MSA de Condom, 6 avenue de l'Armagnac.

Tel.: 05 62 68 39 10

Travaux école maternelle :

La commission d'ouverture des plis s'est réunie, le 7 février, afin d'examiner les offres concernant 3 lots, pour lesquels l'appel d'offre précédent était resté infructueux. Les offres ont été examinées selon les critères réglementaires de la consultation à savoir : offre économiquement la plus avantageuse après vérification de la conformité administrative.

- Pour le lot n°2 : charpente bois – couverture : Entreprise SATOB : 85 781,52 € HT
- Pour le lot n°3 : charpente métallique : Entreprise RECHOU : 32 181,20 € HT
- Pour le lot n° 5 : menuiserie extérieure : Entreprise RIEU : 48 670€ + Option de 1860€ HT

Le Conseil lors de sa séance du 2 Mars a adopté ces choix à l'unanimité.

Convention de mise à disposition de locaux :

Les activités périscolaires relevant dorénavant de la compétence de la Communauté de Commune « Cœur de Gascogne », ces activités ont dû être transférée et les locaux mis à disposition.

La surveillance des enfants pendant la pause méridienne est aussi transférée à la Communauté de Commune, ainsi les personnels correspondant sont mis eux-mêmes à disposition.

Travaux d'éclairage public :

Les travaux d'éclairage public sur la place à l'arrière de la Mairie, sur le parking de l'école ainsi qu'au lotissement de Bissins, seront effectués en 2 tranches.

Une première tranche d'un montant de 21 102 € HT sera subventionnée par le Conseil Général et le Syndicat d'Electrification Rurale, pour un montant de 12 660 €. La seconde tranche sera d'un montant de 22 678 € HT, avec une subvention de 13 606 €.

Demande de vente au déballage :

Un commerçant ayant sollicité l'autorisation de vendre au déballage dans un local de la commune, il lui a été proposé de s'installer le dimanche matin sur le marché, selon la pratique désormais en place.

Découvrez bientôt le nouveau site Internet de notre commune :

www.castera-verduzan.com

(actuellement en cours d'achèvement)

Déplacement d'un panneau d'entrée du village :

Suite au projet de lotissement de Pouchon, la DDE propose, pour des raisons de sécurité, de déplacer le panneau d'agglomération sur la RD 150 à l'entrée sud du village. Une renégociation avec la DDE est décidée pour le déplacer à hauteur de Bel Air.

Vote des taux des taxes locales pour 2007 :

Suite à l'adhésion de la Commune à la Communauté de Communes « Cœur de Gascogne », la taxe professionnelle ne figure pas sur l'état des services fiscaux, mentionnant les bases d'imposition. Mr le Maire précise qu'une compensation d'environ 64 000 € sera attribuée à la Commune.

D'autre part après discussion, le Conseil lors de sa séance du 19 Mars décide de ne pas augmenter les taux pour l'année 2007, soit :

- taxe d'habitation : 17,31%
- taxe foncier bâti : 35,69%
- taxe foncier non bâti : 134%

MINISTERE DES SOLIDARITES
DE LA SANTE ET DE LA FAMILLE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES DU GERS
santé environnement

Bilan de la qualité de l'eau distribuée en 2006 sur l'Unité de Gestion de :

CASTERA VERDUZAN

Le contrôle sanitaire est assuré par le service Santé-Environnement de la DDASS. Le nombre d'analyses effectuées dépend du nombre d'habitants desservis. En 2006, 12 prélèvements ont été réalisés. En cas de dépassement des normes, l'exploitant est systématiquement averti pour qu'il puisse mettre en place au plus vite les mesures correctives.

Les principaux résultats statistiques pour l'année 2006 sont les suivants :

Paramètres Chimiques	Les nitrates Norme : 50 mg/l (les personnes les plus vulnérables sont les femmes enceintes et les nourrissons)	La dureté ou TH en degré français (équivaut à la teneur en calcium et magnésium dissous dans l'eau)	Le fluor Norme : 1500 µg/l	Métolachlore Norme : 0,1µg/l	Les pesticides: 1 : au moins 1 valeur >0,1 µg/l par substance individualisée ou 0,5 µg/l pour le total 0 : Eau conforme aux normes	
Moyenne	0.0 mg/l	18.1 ° F	807.0 µg/l	µg/l		>0,1µg/l
Maximum	0.0 mg/l	18.3 ° F	807.0 µg/l	µg/l		>0,5µg/l

Bactériologie : L'eau ne doit pas contenir de micro-organismes pathogènes. Devant l'impossibilité de tous les rechercher, l'analyse porte sur des germes tests faciles à analyser et ayant une résistance aux désinfectants proche de celle des germes pathogènes. Norme : absence bactérie test	
Nombre d'analyses	12

Quelques conseils pratiques :

En présence de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations. Le renforcement de la norme en plomb devra amener au remplacement progressif de l'ensemble de ces canalisations.
Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.
Toute interconnection entre un puits privé et le réseau public est interdite et dangereuse.
Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, stockez-la au froid, pas plus de 24h, dans un récipient fermé.
Si la teneur en fluor est inférieure à 500 µg/l un apport complémentaire en sels fluorés peut être nécessaire, suivant avis médical
Les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sont régulièrement adressés à la Mairie de votre commune où ils sont affichés. Vous trouverez aussi un bilan de la qualité de l'eau de l'ensemble des unités de distribution d'eau de consommation dans le Gers sur le site Internet www.midi-pyrenees.sante.gouv.fr

Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous auprès de votre mairie ou de votre distributeur d'eau

CONCLUSION :

. Dureté : Eau peu calcaire.

. Paramètres microbiologiques : Eau de bonne qualité .

. Nitrates : Toutes les valeurs sont conformes à la norme.

. Fluor : La teneur est conforme à la norme.

TRAVAUX DES COMMISSIONS :

Lac – Base de Loisirs :

La réunion de pré saison s'est déroulée le 9 mai 2007.

Le budget prévisionnel de la saison 2007 a tout d'abord été présenté, sans changement notable par rapport aux saisons précédentes.

Sur le plan publicitaire, la nouveauté de la saison est constituée par une campagne d'affichage 4 x 3 sur la zone d'Auch. En revanche certaines parutions promotionnelles sur des guides estivaux sont abandonnées pour cette année.

Il est ensuite proposé que les différents tarifs soient inchangés pour 2007.

Le point est ensuite fait sur les travaux d'entretien à réaliser impérativement avant l'ouverture, ainsi que sur l'opportunité de compléter l'équipement en nouveaux jeux pour enfants.

Le planning du personnel est prêt, les surveillants de baignade recrutés.

En ce qui concerne les animations, les soirées du mardi et jeudi sont maintenues en juillet et août. L'idée d'une journée de découverte de la base de loisirs pour les élus des communes de la communauté "Cœur de Gascogne" est proposée. Monsieur Bergamo est chargé d'étudier la possibilité de mise en œuvre de cette action.

Travaux - Affaires scolaires :

Dans le bulletin municipal de janvier 2007, nous vous faisions part de la construction de la nouvelle école maternelle située à proximité du terrain de football ; nous vous indiquions le coût global et la répartition des différents lots avec les entreprises retenues après appel d'offre. Cependant trois lots n'avaient pu être attribués car restés infructueux par dépassement de la prévision ou par manque de candidature.

Après une nouvelle consultation, l'attribution des lots manquants a été ainsi décidée après accord du conseil municipal.

Lot 2 : charpente bois – entreprise SATOB –Boulogne sur Gesse (31)
Lot 3 : charpente métallique –entreprise RECHOU – Vic-Fezensac (32)
Lot 5 : menuiserie aluminium extérieure –entreprise RIEU – GIMONT (32)

Chaque mercredi une réunion de chantier se tient sur le site sous la direction de M. PECLOSE architecte maître d'œuvre. Tous les problèmes techniques y sont exposés et résolus afin d'assurer la meilleure coordination du chantier.

Commencés en tout début d'année, les travaux de la nouvelle école maternelle viennent de franchir la première étape à savoir l'achèvement du « gros œuvre » réalisé par l'entreprise DESPAUX avec quelques jours d'avance sur le calendrier et ce malgré les intempéries subies.

Dès la mi-avril, l'entreprise SATOB a commencé la mise en place de la charpente bois. Le chantier devrait durer un mois environ.

Nous ne pouvons que nous réjouir de la parfaite coordination et de la qualité des travaux entrepris jusqu'à ce jour.

En ce qui concerne la voie d'accès à ce nouveau groupe scolaire situé à proximité du terrain de football, elle va connaître une rénovation notoire. Un projet a été présenté par la DDE : deux voies à sens unique séparées par un cheminement piétonnier central protégé semble être la solution retenue et le chiffrage du projet est en cours. Ce réaménagement de voies se ferait depuis la salle omnisports jusqu'au parking du terrain de football près des tribunes.

Urbanisme :

Plusieurs réunions ont eu lieu afin de finaliser, en concertation avec la DDE, le Programme d'Aménagement d'Ensemble :

- Définition du périmètre
- Choix des équipements à implanter et chiffrage du coût global
- Calcul, en fonction des projets connus, de la surface construite
- Proposition du pourcentage d'investissement mis à la charge des promoteurs
- Calcul de la redevance au m² construit.

Toutefois, en raison de la mise en œuvre sur la commune d'un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) par les services compétents de la DDE, plan redéfinissant les zones inondables sur le territoire de la commune, il convient de s'assurer avant d'officialiser le PAE que les propositions de celui-ci ne se retrouvent pas en opposition avec les directives sécuritaires du PPRI.

Environnement :

Les travaux portant sur l'environnement dans notre village se mettent en place en cette fin du mois d'avril.

Tout d'abord, l'abattage des platanes devenus dangereux à l'entrée sud du village va se poursuivre. La proximité des maisons a obligé la DDE à couper ces arbres en urgence.

Les entrées du village seront mises en valeur par l'aménagement de nouveaux massifs fleuris.

Les suspensions florales seront reconduites en différents points du village, notamment sur les mâts bordant la rue principale, sur les parapets des ponts et face au centre thermal.

Les vasques seront nettoyées et repeintes.

Les bordures autour des arbres seront consolidées avec un fleurissement adapté (genre lavande) avenue Claude Bordenave. Du fait de la réfection prochaine de la route dans la partie centrale du village et du déplacement des arbres, l'entourage de ceux-ci sera traité avec une solution provisoire (croûte de pin ou gravier délavé).

La fontaine de la place de l'ancien foirail sera carrelée en collaboration avec le groupe scolaire désireux de participer à sa façon à la vie du village. En effet, les élèves dans le cadre des arts plastiques ont créé une série de carreaux qui viendront remplacer les anciens fortement détériorés. Le service technique contribuera à la pose.

D'autres massifs seront remis en valeur par un fleurissement plus coloré : pavillon du centre commercial notamment.

L'INTERCOMMUNAL ITE A CASTERA VERDUZAN :

Dans le précédent bulletin municipal nous vous annoncions l'entrée au 1er janvier 2007 de notre commune dans la Communauté de Communes "Cœur de Gascogne".

Nous allons maintenant mettre en avant les changements pratiques que cette adhésion va entraîner pour les habitants de Castéra.

- **Les Rôles de la Communauté :**

La communauté de communes a axé son travail sur certaines compétences qui sont :

- ***Economique*** avec la création de zones d'activités.
  Actuellement une première ZA est disponible sur la commune de Jegun en bordure de la RD 930, une deuxième est en cours de création le long de la RN 21 sur la commune de Roquelaure.

- ***Sociale*** avec un service d'aide à domicile pour les personnes âgées ou handicapées venant enrichir l'offre de service déjà existante en la matière (ACAD, ADMR, Proxim ...)
  avec une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (Cf Doc. Suiv.)

- ***Périscolaire*** en remplacement de la structure communale préexistante avec des accueils pour les enfants et les jeunes à partir de 3 ans sous forme de:
  - Garderies matin, midi et soir dans les écoles
  - Centres de loisirs le mercredi
  - Centres de loisirs lors des vacances scolaires
  - Camps de vacances pour les ados.

- ***Touristique*** avec la promotion des arguments touristiques du territoire.

L'adhésion de Castéra à la Communauté de Communes entraîne une modification statutaire. Ainsi, l'Office de Tourisme de Castéra et le Syndicat d'Initiative de Jegun se sont alliés, lors de l'Assemblée Générale constitutive, le 26 mars 2007.

Cette nouvelle association est baptisée **« Maison du Tourisme et du Thermalisme en Cœur de Gascogne »**.

Les deux bureaux existants sont maintenus, ainsi que leurs deux animatrices respectives. L'ouverture en matinée est ainsi assurée en alternance, par les deux responsables.

Durant la pleine saison, l'équipe sera renforcée par du personnel saisonnier. Ce renfort permettra une ouverture sans interruption du lundi au samedi, ainsi qu'à l'occasion des manifestations particulières organisées les dimanches.

Les missions de l'Office de Tourisme communautaire, dont le classement préfectoral est en cours, sont les suivantes :

- Accueil et information des touristes et des curistes.
- Promotion touristique.
- Coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique local.
- Animations.

Son action s'étend sur les 16 communes du territoire de Cœur de Gascogne.

Deux réalisations ont déjà été mises sur pied, avec la création d'une carte touristique de la zone couverte par la Communauté de Communes, et un recueil des hébergements touristiques de toutes natures : (gîtes, locations saisonnières, campings, hôtels et résidence hôtelière).

Par ailleurs, la Commune de Castéra-Verduzan envisage d'installer à nouveau l'Office du Tourisme, au sein du pavillon d'accueil, situé place du 8 juillet 1977. Des travaux seront nécessaires, afin de mettre ce lieu en sécurité et d'y adjoindre un espace de bureau supplémentaire.

Le Conseil d'Administration est composé de 35 membres, répartis en deux collèges : élus et prestataires touristiques.

Le Bureau est ainsi composé :

Président :	**Bernard RAMOUNEDA (Castéra-Verduzan)**
Vice-présidents :	Michel COMBE (Roquelaure) Michel BARTHE (Ordan-Larroque)
Secrétaire :	Jean LABAT (Lavardens)
Trésorier :	Jean CITRAIN (Ordan-Larroque)
Membres :	**Danièle MAZA (Castéra-Verduzan)** Patrick SALLE (Roquelaure) Maryline DESJOURS (Puysacquier)

- **La Représentation de la Commune :**

La commune de Castéra Verduzan est conformément aux statuts communautaires représentés lors des conseils communautaires par 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

Délégués titulaires : Mr ESPIET Pierre
Mr GARCIA Jean Michel
Mr AGRAS Pierre

Délégués suppléants : Mr CARPENTIER Eric
Mr COMINOTTI Jacques
Mr KNEPPER Jean François

Dans chaque commission de travail on trouve un délégué titulaire (t) de la commune ainsi qu'un délégué suppléant (s) ainsi repartis :

- Finances :	Mr GARCIA (t) et Mr COMINOTTI (s)
- Economie, artisanat, commerce :	Mr COMINOTTI (t) et Mr CARPENTIER (s)
- Agriculture, aménagement de l'espace, voirie nouvelle :	Mr BOURDIEU (t) et Mr LAPEYRE (s)
- Transfert de charges :	Mr ESPIET (t) et Mr GARCIA (s)
- Service d'aide à domicile :	Me SIMONET-MAKLES (t) et Me MAZA (s)
- Communication :	Mr AGRAS (t) et Mr KNEPPER (s)
- Tourisme, culture et sport :	Mr RAMOUNEDA (t) et Me HYGONNENQ (s)
- Jeunesse :	Me TONINATO (t) et Mr FABREGA (s)

- **Les Ressources de la Communauté :**

Elles sont constituées par la taxe professionnelle unique (TPU).

Sur le territoire de la communauté de communes et donc depuis 2007 sur la commune de Castéra Verduzan les entreprises ne versent plus la taxe professionnelle à la commune mais à la communauté de commune.

La taxe professionnelle communautaire dont le taux était jusqu'à présent de 11,54%, a subit pour cette année une augmentation de 2,25%. Les castérois assujettis à cette taxe voient donc pour 2007 le taux de leur taxe professionnelle passer à 11,80%.

OPAH Grand SUD

AMELIORATION DE L' HABITAT

DES AIDES AUX PROPRIETAIRES

Des Aides

Les Travaux Aidés

Pour les logements occupés par leur propriétaire sous condition de ressources.

Pour les logements locatifs: logement déjà loué, logement **vacant** et local à transformer en logement
Les travaux doivent permettre la mise aux normes minimales d'habitabilité du logement (chauffage, salle d'eau et WC intérieurs...)

* les travaux **classiques**
chauffage central, équipements sanitaires, mise aux normes de l'électricité, ventilation des logements, isolation thermique et phonique, toiture, assainissement et réseaux...
* les travaux de **sortie de péril ou d'insalubrité**
avec remise aux normes du logement.
* les travaux d' **accessibilité et d'adaptation aux personnes en situation de handicap**
les travaux de **maintien à domicile des personnes âgées**
remplacement de la baignoire par une douche, aménagement des accès, adaptation du rez-de-chaussée notamment dans les bourgs...
* les travaux favorisant le **développement durable**
isolation thermique et acoustique, économie d'énergie ou d'eau, pompe à chaleur, chauffe-eau et chauffage solaire...
* les travaux relatifs à la **sécurité des personnes**
pose de garde-corps... élimination des peintures ou revêtement contenant du plomb, des matériaux en amiante...

POUR CONNAÎTRE LES AIDES ADAPTEES A VOTRE CAS
PRENDRE CONTACT AVEC MH. BELLEVILLE ou S. DONNEZ

- en téléphonant au **05 61 48 87 88**
- par mail karlpetersen@wanadoo.fr
- aux **permanences en Mairie**

MASSEUBE	1er mardi du mois	de 10h00 à 12h00
PAVIE	2ème Mercredi	de 10h00 à 12h00
ROQUELAURE	3ème Jeudi	de 10h00 à 12h00
MONTESQUIOU	3ème Jeudi	de 13h30 à 15h30

INFOS PRATIQUES :

La Vie de l'école :

ACTIVITES AUTOUR DE NOËL :

Au mois de décembre, les enfants de l'école ont participé au **Noël des livres**, manifestation organisée à Condom par l'ADPL (l'Association pour le Développement d'une Politique de la Lecture).

Ils ont rencontré des professionnels du livre (auteurs, illustrateurs, conteurs) et surtout chacun d'entre-eux a pu, grâce à ses chèques-lire, acheter un livre choisi sur les étals des libraires présents sur place.

Nous tenons à remercier l'association IDEAL et la MSA qui ont, par leur aide financière, largement contribué à la réussite de cette opération.

Dans le cadre des échanges intergénérationnels que l'école privilégie depuis plusieurs années, les mamies du club beau soleil sont venues dans les classes de la GS-CP et du CP-CE1, lire des **contes de Noël** aux enfants émerveillés. Nos mamies, déjà auréolées à l'école d'un statut de stars, ont remporté ici un nouveau succès éclatant. Nul doute que cette expérience sera à renouveler au cours des prochaines années.

Aussi, comme chaque année, malgré un emploi du temps surchargé, **le Père-Noël** n'a pas oublié de rendre visite aux enfants de la maternelle.

Enfin, avant le départ en vacances, le casino a offert aux enfants un **spectacle suivi d'un goûter** à la salle de la mairie.

UNE NOUVELLE FONTAINE:

Tout au long de l'année l'école s'est mobilisée autour d'un projet concernant la restauration de la fontaine sur la place de l'ancien foirail.

Pendant plusieurs mois les enfants de toutes les classes se sont rendus sur place pour observer, dessiner, mesurer, compter les carreaux afin de réaliser une maquette.

Enfin au cours de ce début d'année 2007, chacun a réalisé ses motifs sur des carreaux qui, après avoir été cuits au four, seront collés par les employés communaux durant le mois de mai.

L'inauguration de la nouvelle fontaine est prévue pour le mois de juin.

Numéros Castérois Utiles :

⇒ **Mairie :**
- Secrétariat : 05 62 68 13 11
- Télécopie : 05 62 68 12 96
- Courrier électronique : mairie.castera@wanadoo.fr

⇒ **Ecole :** 05 62 68 13 35

⇒ **Salle de Sport :** 05 62 68 19 80

⇒ **Stade Municipal :** 05 62 68 18 50

⇒ **Office de Tourisme :**
- Accueil : 05 62 68 10 66
- Télécopie : 05 62 68 14 58
- Courrier électronique : ot-si.castera@wanadoo.fr

⇒ **La Poste :** 05 62 68 13 29

⇒ **Crédit Agricole :** 05 62 68 13 27

⇒ **Groupe Médical :** 05 62 68 11 33

⇒ **Pharmacie :** 05 62 68 13 20

⇒ **Cabinet Infirmier :** 05 62 65 56 18

⇒ **Cabinet dentiste :** 05 62 68 12 55

⇒ **Kinésithérapeute :** 05 62 68 14 25

⇒ **Association Cantonale d'Aide à Domicile :** 05 62 68 15 75

⇒ **Centre de loisirs « La Boitamôme » :** 05 62 68 19 86

⇒ **Services des Eaux :** 06.82.88.30.76

En cas d'Urgences : SAMU : 15
Pompiers : 18
Gendarmerie : 17

L'eau potable en quelques chiffres

Des inégalités frappantes dans le monde

Croix Rouge Alfortville

1,4 milliard de personnes ne disposent pas d'eau potable et consomment une eau polluée

2,4 milliards de personnes n'ont pas de système d'assainissement des eaux usées

2 millions d'enfants meurent chaque année de maladies liées à l'eau

47 litres par jour consommés en moyenne par habitant en Afrique

150 litres par jour en France

Près de **600 litres par jour** aux Etats-Unis

En bouteille ou au robinet ?

89 milliards de litres d'eau embouteillée vendus dans le monde en 2000

2 fois plus d'eau en bouteille consommée en 20 ans

L'eau du robinet est **100 fois moins** chère que l'eau en bouteille

Son impact environnemental est **1000 fois moindre**

PHOVOIR

Stop aux excès

Rejetées dans les réseaux d'égout, puis dans une station d'épuration, ou dans des systèmes d'assainissement non collectifs, les eaux usées nécessitent une épuration avant de retourner dans le milieu naturel. Plus nous consommons, plus les volumes à assainir sont importants, plus les installations (égouts et station d'épuration) nécessitent des investissements qui se répercutent sur le prix de l'eau potable.

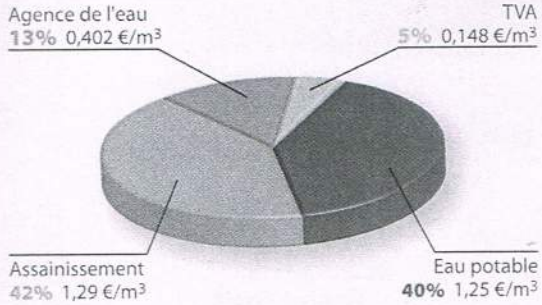

Votre facture comporte :

- **La part de la distribution de l'eau potable**, perçue par la commune et/ou son délégataire. Elle finance la production d'eau potable, l'abonnement annuel et la location du compteur;

Des contrôles indispensables

Laurent Mignaux - MEDD

12 analyses par an au minimum réalisées en France par le ministère de la santé sur un réseau de distribution alimentant une population comprise entre 5000 et 15000 habitants. En réalité, le nombre d'analyses (qui est fonction de la population desservie) est beaucoup plus élevé

120 € HT pour une analyse chimique et microbiologique standard chez l'usager

470 € HT pour contrôler si l'eau contient des micropolluants (pesticides et solvants)

Des gestes simples pour l'eau

Changeons nos habitudes

COMSTOCK

Un robinet qui fuit, c'est 100 litres d'eau perdus quotidiennement une chasse d'eau, 1000 litres ! Les fuites peuvent représenter 20 % de la consommation d'un foyer.
Une chasse d'eau "économe" permet de n'utiliser que 3 à 6 litres, contre 10 litres en moyenne pour une chasse d'eau normale (et il s'agit d'eau potable !).
Une douche de 3 minutes nécessite 50 litres d'eau, un bain 150.

Notre évier n'est pas une poubelle

Tout ce que nous jetons dans notre évier ou nos toilettes aboutit dans un système d'assainissement. Certaines substances sont dangereuses (peintures, huiles de vidange, pesticides, ...) et peuvent mettre à mal le fonctionnement des unités de dépollution, qu'elles soient collectives ou individuelles. Il existe près de chez nous tous des déchetteries pour récupérer ces produits.

- **La part de la collecte et de l'assainissement des eaux usées** (pour les abonnés desservis par un assainissement collectif), perçue par la commune et/ou son délégataire. Elle finance les investissements (réseaux d'assainissement et station d'épuration) et l'entretien de ces ouvrages;

- **Les redevances pour la protection de l'environnement** :
  - redevance pour prélèvement d'eau
  - redevance pour détérioration de la qualité de l'eau (pollution).

  Elles sont reversées à l'Agence de l'eau par les distributeurs d'eau potable;

- **La TVA** lorsqu'elle s'applique (selon la taille de la commune)

Budget Primitif 2007 de la Commune

Budget 2007 - Fonctionnement - DEPENSES
Total - 1 855 681 €

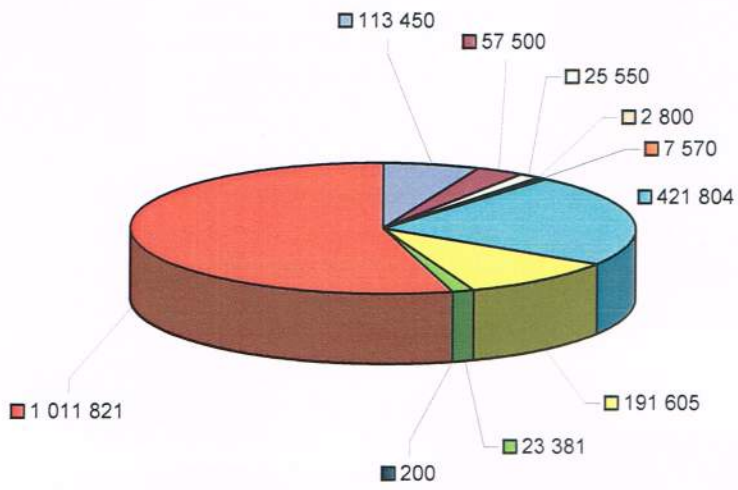

- Achats et variations de stocks
- Services extérieurs
- Autres servives extérieurs
- Impôts et taxes
- Impôts et taxes sur personnels
- Charges de personnel
- Charges de gestion courante
- Charges financières, intérêts d'emprunts
- Charges exceptionnelles
- Virement section d'investissement

Budget 2007 - Fonctionnement - RECETTES
Total - 1 855 681 €

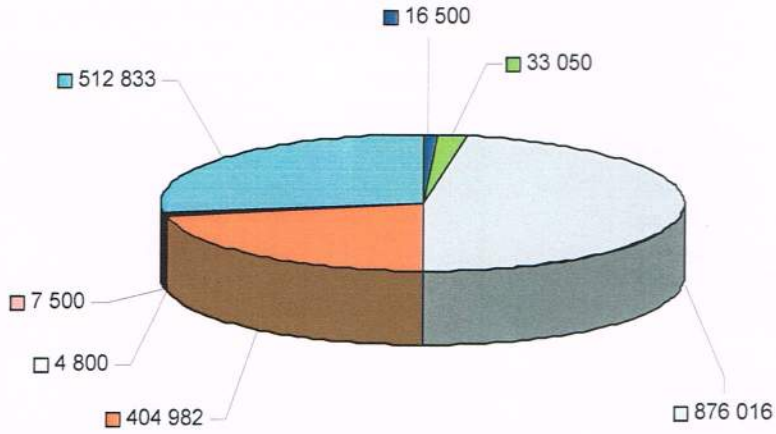

- Remboursement sur Personnel
- Produits et services du domaine (Cantine, cimetière,etc)
- Contributions Directes - Taxe de Séjours
- Dotation Etat - Remboursements sur CAF - CES - CEC
- Loyers-Fermage
- Produits Financiers
- Excédent de Fonctionnement

- Budget Primitif 2007 de la Commune -

Budget 2007 - Investissements - DEPENSES
Total - 1 823 362 €

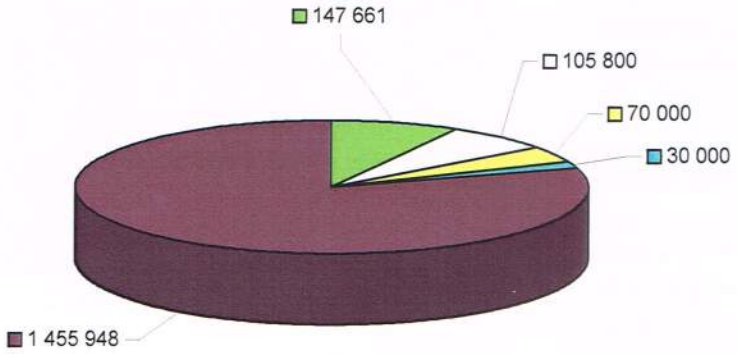

Déficit d'investissement
Emprunt
Acquisition de terrains + Bât Publics
Acquisition de matériels
Investissements 2007

Détail des investissements 2007:
Ecole: 830 000 € + réaménagement complet de la voie d'accés.
Voirie (Chemins Vicinaux + Lotissements): 70 000 €
Passerelle de l'Auloue: 50 000 €
Traverse du Village: Début des Travaux en janvier 2008
Lagunage et Station de Pompage: Prévues sur Budget de l'Eau
Plan d'Aménagement d'Ensemble: Prévisions d'Investissements pour trottoirs, voieries, adductions d'eau, assainissements, alimentations réseaux

Budget 2007 - Investissements - RECETTES
Total - 1 823 362 €

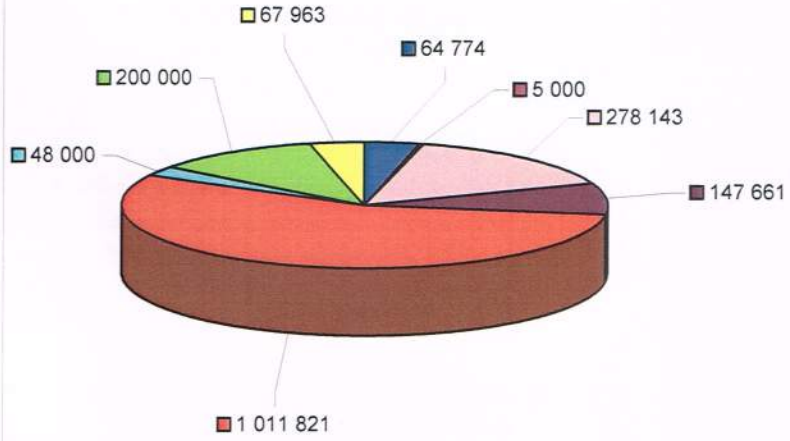

F.C.T.V.A.
Taxes Locale d'Equipement
Subventions
Excédent de Fonctionnement Capitalisé
Prélèvement sur Fonctionnement
Vente de Terrain
Emprunt à Prévoir
Immobilisation Financière (Base de Loisirs)

Comment
affronter la canicule ?

Protégez-vous de la chaleur.

- Evitez les sorties et les activités aux heures les plus chaudes (généralement entre 12h et 16h) et plus encore les activités physiques : sports, jardinage, bricolage...
- Si vous devez sortir, restez à l'ombre. Portez un chapeau, des vêtements légers (coton) et amples, de couleur claire. Emportez avec vous une bouteille d'eau.
- Fermez les volets et les rideaux des façades exposées au soleil.
- Maintenez les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure. Ouvrez-les la nuit, en provoquant des courants d'air.

Buvez et continuez à manger.

- Buvez le plus possible, même sans soif : eau, jus de fruit...
- Ne consommez pas d'alcool.
- Mangez comme d'habitude au besoin en fractionnant les repas, de préférence des fruits et des légumes (sauf en cas de diarrhée).

Demandez conseil à votre médecin, votre pharmacien.

- Surtout si vous prenez des médicaments ou si vous ressentez des symptômes inhabituels.

Rafraîchissez-vous.

- Restez à l'intérieur de votre domicile dans les pièces les plus fraîches.
- Si vous ne disposez pas d'une pièce fraîche chez vous, rendez-vous et restez au moins deux heures dans des endroits climatisés ou, à défaut, dans des lieux ombragés ou frais : supermarchés, cinémas, musées... à proximité de votre domicile.
- Prenez régulièrement dans la journée des douches ou des bains et/ou humidifiez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur ou d'un gant de toilette. Vous pouvez également humidifier vos vêtements.

Que risque-t-on
quand il fait très chaud ?

L'exposition à de fortes chaleurs constitue une agression pour l'organisme. On risque une déshydratation, l'aggravation d'une maladie chronique ou un coup de chaleur.

Certains symptômes doivent vous alerter :

- Des crampes musculaires au niveau des bras, des jambes, du ventre...
- Plus grave, un épuisement peut se traduire par des étourdissements, une faiblesse, une insomnie inhabituelle.

Un risque grave :
le coup de chaleur.

Il peut survenir lorsque le corps n'arrive plus à contrôler sa température qui augmente alors rapidement.

Il se repère par :

- une agressivité inhabituelle
- une peau chaude, rouge et sèche
- des maux de tête, des nausées, des somnolences et une soif intense
- une confusion, des convulsions et une perte de connaissance.

Les sportifs, les travailleurs manuels exposés à la chaleur, les nourrissons, les personnes âgées, les personnes atteintes d'un handicap ou d'une maladie chronique sont particulièrement sensibles aux coups de chaleur.

ATTENTION ! Une personne victime d'un coup de chaleur est en danger de mort.

Appelez immédiatement les secours en composant le 15.

En attendant, transportez la personne dans un endroit frais, faites-la boire, enlevez ses vêtements, aspergez-la d'eau fraîche ou mettez-lui des linges humides et faites des courants d'air.

ECHOS DE LA VIE ASSOCIATIVE

Club Beau Soleil :

Le premier trimestre 2007 est le trimestre le plus facile de l'année avec la mise en place des lotos, des voyages et des animations de l'année.

Le dernier loto a été une réussite et nous comptons sur vous pour les prochains.

Notre réunion pour se rencontrer est toujours en projet, et nous espérons sur votre présence, les invitations vous seront présentées, et nous vous demanderons votre avis.

Vous n'oubliez pas les prochains voyages et les lotos qui suivront l'été.

Le club vous remercie de votre présence, et vos idées sont toujours les bienvenues.

N'oubliez pas le tableau d'affichage à coté de l'office du tourisme pour les manifestations essentielles du club.

Merci à tous.

Football Club Castéra-Verduzan :

L'école : La saison de foot arrive à son terme et l'on peut déjà tirer un bilan plus que positif.

La montée des Benjamins en Excellence, qui ont terminé second des phases aller en ne perdant qu'un seul match, nous ravit. Bravo à ce groupe, parfois un peu juste dans l'effectif. Le seul bémol vient de l'encadrement.

Rama, seul responsable de cette équipe, n'est pas toujours disponible pour les accompagner.

Benjamin Moret a toujours répondu favorablement à notre demande pour les accompagner et les coacher. Un grand merci à Benjamin.

Quant aux Poussins, l'effectif est de très bonne qualité. Ils auraient pu monter en Excellence. Hélas nous avons du refuser car l'équipe est composée uniquement de Poussins 1ère année. Mais nous avons la bonne surprise de voir qualifié ces jeunes pour la coupe du Gers des Poussins qui se déroule à Gimont le 28 Avril. Bonne chance à cette équipe très prometteuse dans l'avenir.

Pour en finir avec les jeunes, deux mots sur les Débutants pour qui le foot n'est qu'une récréation et une garderie pour certains parents. Heureusement beaucoup continuent par passion et c'est le quotidien des personnes qui les encadrent et les entraînent: la passion du foot et du sport en général.

Les Seniors : Cette année malgré une interdiction de recruter, l'équipe senior est repartie avec des ambitions. C'est donc un groupe avec un effectif réduit mais de qualité, qui s'est engagé sur le championnat. La première partie de la saison s'est déroulée de très belle façon, avec une 2ème place à la trêve. La suite a été plus difficile avec comme l'année dernière

une cascade de blessures qui a handicapé l'équipe en réduisant l'effectif de plus en plus. Malgré cela, le groupe reste en course avec une 2ème place à défendre.

La saison prochaine, avec le nouvel éclairage et les deux arbitres, issus du club (Frédéric Mathieux et Lilian Gach) nous allons pouvoir recruter de nouveaux joueurs et ainsi franchir un palier supplémentaire vers le niveau auquel Castéra mérite de jouer.

Les Poussins

Foyer des Jeunes :

Chers Castérois,

Le foyer des Jeunes, une des associations les plus anciennes de Castéra, a toujours participé activement à la vie sociale au travers de ses différentes sections et plus particulièrement aujourd'hui avec la fête locale, la buvette ou encore les quilles et la pétanque.

Le parc Lannelongue est le lieu central de nos animations, un lieu de vie important pour tous les Castérois, un lieu où toutes les générations se sont croisées et se croisent encore et que nous nous efforçons d'animer.

Nous pensons qu'aujourd'hui ce site n'est pas exploité à sa juste valeur, que de nouvelles choses peuvent y être organisées. Il ne s'agit pas d'un constat d'échec mais au contraire de l'envie de continuer à faire vivre tous ensemble ce lieu historique du village. Ce constat est certainement lié à la "routine" dans laquelle le foyer est tombé depuis quelques années.

Nous souffrons en effet d'un manque de bénévoles, d'un manque de recul qui font qu'aujourd'hui les membres du foyer ne répondent peut être plus aux attentes de tous les Castérois.

Nous avons donc besoin de vous, de tous ceux qui aiment ce village, ce parc, tous ceux qui ont des idées et qui souhaitent nous aider pour qu'ensemble nous puissions le faire vivre et qu'il reste ce qu'il a toujours été, un endroit où tous les Castérois prennent du plaisir à venir.

Société Hippique :

A l'approche de l'été, l'activité de la Société Hippique va reprendre.
Cette année, **neuf réunions** se dérouleront sur l'hippodrome de « Baron ».

Un des points forts de la saison sera **« la Fête du Cheval »** qui aura lieu le **Dimanche 1er juillet**, à l'occasion de l'ouverture de la saison hippique, comme les années précédentes.

Cette journée est destinée aux familles et aux enfants qui auront à leur disposition:

A partir de 11 heures :

- Animations enfants : poneys, structure gonflable, jeux divers, goûter…
- sept courses de chevaux (3 courses de trot et 4 courses de plat),
- Le midi : possibilité de restauration sur l'hippodrome, restaurant ou sandwicherie,

A partir de 16 h 30,

- Le spectacle des élèves des **Ecuries d'Armagnac**
- un Grand Spectacle équestre inédit.

A partir de 19 h 30

- **« escargolade » avec animation musicale**

Le Mardi 31 Juillet, dès 8 h, deuxième point fort de la saison, la journée commencera sur l'hippodrome par un **« vide greniers »**. Les animations enfants seront assurées sur l'hippodrome dès 11 h. Les courses se dérouleront en fin d'après-midi « en semi nocturne ». Au programme, 4 courses de trot et 4 courses de plat.

Le Lundi 20 Août, troisième point fort de la saison, la réunion s'inscrira dans le cadre de la « **Fête locale** ». Les animations enfants seront assurées à partir de 14 h 30. Au programme, 6 courses de trot et 1 cross. **Le Grand Prix de Castéra-Verduzan,** Epreuve qualificative du Circuit des Grandes Epreuves du Sud Ouest servira de support à un quarté plus et à une course nationale PMU.

Calendrier intégrale de la saison 2007

Dimanche 1er juillet (11 h)	Jeudi 16 août
Lundi 9 juillet	Lundi 20 août
Lundi 23 Juillet	Mercredi 22 août
Mardi 31 juillet (16 h)	Lundi 1er octobre
	Lundi 8 octobre

Le prix des entrées est fixé à 5.50 € (gratuité enfants pour toutes les réunions et pour les mamans qui accompagneront leurs enfants les 1er, 31 juillet et 20 Août).
Les cartes de sociétaires pour les personnes qui veulent soutenir ou participer à la vie de la société sont fixées à 32 €. Elles permettent l'entrée gratuite pour toutes les réunions hippiques.

Nous espérons la participation nombreuse des habitants de la Commune et les en remercions par avance.

La Peyrette
32360 JEGUN
05 62 68 19 00
fax 05 62 68 19 01
www.petitepierre.net
petitepierre@free.fr

Visitez notre site internet : www.petitepierre.net
Vous voulez recevoir nos infos ? Envoyez-nous votre email à petitepierre@free.fr

la Petite Pierre S'INAUGURE !

Samedi 30 juin 2007 à 19h

Spectacle "Les noces de trottoir" à 21h

Depuis le temps que nous en rêvions... Faire une belle fête d'inauguration de notre lieu culturel en plein champs. Alors oui les travaux ont pris du retard, oui ils ne sont pas terminés mais oui il est temps de remercier tous les bénévoles, toutes les collectivités, et tous ceux qui nous ont apporté leur soutien, de près ou de loin ! Nous vous proposons un très beau spectacle avec les danseuses de la cie Vendaval et les danseurs de Tango Sumo. Et pour tous ceux qui aiment prendre le temps, qui peut-être ne seront pas présents ce jour là, pour les curieux, pour les amis, pour tous ceux qui désirent nous rencontrer, cette inauguration sera suivi d'une

Semaine "La Petite Pierre toutes portes ouvertes" du 1 au 6 juillet 07

Soyez les bienvenus, nous sommes impatients de vous faire visiter le lieu

Les Fautifs en tournée!!
Spectacle "Comment va la terre? Elle tourne!"

Idem pour la tête des Fautifs, le calendrier des dates est tellement long que nous ne vous indiquons que celles du printemps!!

27 avril - Castetner (64)
28 avril - Gouze (64)
9 mai - Théâtre des 13 Vents - Viols en Laval (34)
10 mai - T. des 13 Vents - St Georges d'Orques (34)
12 et 13 mai - T. des 13 Vents - fest. "Superlipopette, voilà Enfantillages" - Montpellier (34)
14 mai - T. des 13 Vents - Coumonsec (34)
15 mai - T. des 13 Vents - St Gervais sur Mare (34)
16 mai - T. des 13 Vents - Montpellier (34)
1, 2 et 3 juin - fest. "les années joué" tremplin des créations - Joué les Tours (37)
23 et 24 juin - festival Désarticulés - Moulins (35)

Et surtout ne ratez pas leur seule date en région au printemps: le samedi 19 mai dans le parc de Castéra-Verduzan!!!!

L'équipe de la Petite Pierre s'agrandit

Depuis un mois, Renaud et Pascal ont rejoint la Petite Pierre pour travailler sur l'aménagement du lieu, Martin pour l'artistique et Mariette pour développer les actions en direction des enfants, en particulier les ateliers théâtre et nous en sommes très très très heureux...

Des ateliers de théâtre dans les CLAE et les CLSH

En partenariat avec la Communauté de communes Coeur de Gascogne et la DDJS, la Petite Pierre donne cette 12 heures d'atelier théâtre dans les centres de loisirs de Jegun, Puycasuqier, Ordan-Larroque, Castéra-Verduzan et Roquelaure. Mariette notre nouvelle animatrice imagine déjà pour fin août un stagé d'été de théâtre de rue pour les 9-12 qui ensuite interviendrait sur notre festival en septembre. Avis aux amateurs!
Plus d'info: Mariette 05 62 68 19 00

Samedi 12 mai à 21h
Le ciné guinguette... plus qu'un cinéma itinérant!

•Présentation travail de création
Entrée libre

Un Ciné spectacle qui combine différentes formes d'images: le cinéma, le théâtre d'ombres, des machines à images, des projections diapo qui mettent en lumière des lieux et 5 personnages qui "mettent en scène" cette inoubliable soirée!
Après une semaine de résidence à la Petite Pierre, l'équipe du Ciné guinguette vous invite à venir voir ce spectacle encore en cours de construction...

Prochains Week-end travaux

14-15 avril
12-13 mai
semaine du 25-30 juin

Au programme : enduits extérieurs et enduits intérieurs isolants paille sable et chaux.
Si vous souhaitez nous rejoindre, appelez Dimitri au 05 62 68 19 00

samedi 7 juillet la 25ème image investit la Petite Pierre

(date à confirmer)

Pour la deuxième année cette association de vidéo itinérante propose des projections de films dans la chapelle de la Petite Pierre tandis qu'un espace de projection pour les enfants sera installé dans le studio de répétition.
Rés. conseillée: 05 62 68 19 00

Le festival n'amasse pas mousse 14-15-16 septembre 2007

Les spectacles sont d'ores et déjà réservés! Nous vous avons concocté un petit programme comme nous en avons le secret: des spectacles drôles, émouvants, du théâtre de rue, cirque, de la danse mais aussi des concerts. Nous imaginons un coin spécial pour les enfants, des ateliers déguisement... Un petit espace restauration... ahh il nous tarde déjà!
Vous voulez rejoindre nos bénévoles ? Appelez Valérie au 05 62 68 19 01

Avec le soutien de l'Europe, FSE, Etat, Conseil Régional Midi-Pyrénées, Conseil Général du Gers, Pays d'Auch, Communauté de Communes Coeur de Gascogne, Communes d'Antras, Castéra-Verduzan, Castillon-Massas, Cézan, Jégun, Lavardens et Roquefort

Les Amis du Vieux Castéra :

Le 26 janvier 2007 une Assemblée Générale extraordinaire permettait à l'association « **Les Amis du Vieux-Castéra** », d'élire un nouveau Conseil d'Administration, puis un nouveau bureau et de penser à de prochaines activités.

La réunion suivante, le 23 février, une implication collective des membres présents a permis de préciser objectifs et actions à mener.

Tout d'abord en ce qui concerne **la restauration de l'église Saint-Blaise**, il s'agit de permettre l'aboutissement de la convention signée en juillet 2006. L'association doit jouer pleinement sa fonction relationnelle et de communication, ceci pour évidemment inciter au mécénat vis-à-vis de sociétés ou de groupes financiers, afin de compléter les fonds nécessaires à la mise en œuvre d'une première tranche de travaux. Une défiscalisation importante (60% pour les entreprises et 66% pour les particuliers) peut encourager les dons, qu'ils proviennent de sociétés ou de particuliers…

Le Vieux-Castéra c'est aussi **un espace naturel à préserver**, à mettre en valeur, à faire connaître. Ainsi il a déjà été décidé de nettoyer le chemin rural numéro 33, qui permet d'accéder depuis l'ancien village, à la fontaine de Coulon. Un premier tracé vient d'être réalisé au milieu d'une végétation des plus exubérantes ! Le samedi 21 avril, une équipe de volontaires a travaillé dans la joie et la bonne humeur, afin de rendre ce chemin aux amoureux de la randonnée.
Cependant, l'ampleur de la tâche a nécessité deux nouvelles « corvées », les 27 avril et 5 mai, dans une ambiance toujours conviviale, mais toute aussi laborieuse.

Deux manifestations ponctuelles sont inscrites au programme de l'association :

- participation à la fête gasconne de juillet, durant laquelle le Vieux-Castéra accueillera le public pour un apéritif sur son site.

- pour les Journées nationales du Patrimoine les personnes intéressées pourront découvrir un patrimoine architectural entouré d'un patrimoine naturel, qui comprend des espèces végétales à protéger.

- La vitrine qu'est « Gascogne expo » sera utilisée pour présenter l'intérêt historique du projet de restauration de l'église et du village.

Le bénévolat des membres de l'association devrait donc permettre de redonner dynamisme à cette association culturelle en sommeil depuis plusieurs années.

Toutes les personnes intéressées peuvent rejoindre « Les Amis du Vieux-Castéra ».

Siège social : Mairie de Castéra-Verduzan

Festif' Pompier Castéra :

La Brigade des Sapeurs-pompiers de Paris au 6ème Festival de musique

Après une année 2006 positive aussi bien sur le plan financier, qu' humain, dans les choix de programmation, par exemple, l'équipe du Festi'f Pompier s'est remise au travail. Objectif préparer l'édition 2007 en essayant de trouver toujours la meilleure des formules pour séduire encore plus de monde.

Depuis la première édition des contacts avaient été pris auprès de la Brigade de Sapeurs-pompiers de Paris (B.S.P.P.) pour une participation au rendez-vous castérois. Les aléas des calendriers n'avaient pas permis de concrétiser cela jusqu'à présent. Après un changement de date, puisque l'édition 2007 se déroulera les 29, 30 juin et 1er juillet, c'est une bonne nouvelle qui est arrivée de Paris courant du mois d'avril. En effet et cela pour la première dans le Gers la B.S.P.P. répondait favorablement à notre invitation. C'est un évènement très important pour la reconnaissance de l'ensemble des bénévoles qui ont œuvrés depuis le début à ce festival que cela soit sous le couvert de l'amicale des sapeurs-pompiers, initiateurs de ce projet ou maintenant sous le couvert du Festif' Pompier. Peu importe mais cela constituera incontestablement un évènement départemental puisque ce corps d'élite est la référence dans le monde sapeur-pompier. Ils sont la référence nationale pour la nation des secouristes. Nous sommes bien sûr très heureux de les recevoir et cela sera aussi une image très favorable pour Castéra.

La B.S.P.P. sera accompagné des Deux Sèvres, du Tarn de l'Hérault et de la musique du Gers bien sûr. Ce rendez-vous unique dans le grand Sud-ouest prend au fil des années son rythme de croisière de part sa diversité, sa programmation, son site, ses partenaires publics ou privés, ses lettres de noblesses. 2007 devrait être un bon cru et le soutien de tous sera encore important pour créer une dynamique aussi bien culturelle, économique, associative, humaine, par exemple.

Pendant ces trois jours des nouveautés comme un concours de pêche ouvert à tous (selon réglementation en vigueur), concours de pétanque amateurs mais aussi pour les licenciés avec pour ces deux activités des classements sapeurs-pompiers. Retour de l'exposition de miniatures et autres objets liés à la profession. Défilé, concerts avec les groupes Sousté de l'Isle Jourdain, Soustraia (groupe basque), bandas avec Les Bundy's (champion de France à condom en 2006), compléteront la programmation. Restauration sur place, animation permanente, musique non stop vendredi soir et samedi soir seront espérons les moteurs d'une confirmation du succès connu en 2006. Une large communication est prévue avec la presse, la radio, l'affichage, la distribution de dépliants (5 000), l'envoi à 400 amicales sapeurs-pompiers du grand sud ouest du programme devraient dopé la fréquentation.

Malgré un vivier de bénévoles, les organisateurs accueilleront avec plaisir de nouveaux volontaires car les tâches sont immenses. Alors si cela vous intéresse n'hésitez pas à prendre contact avec nous. Car au-delà de la pure organisation, c'est toute l'image de Castéra qui est véhiculée et cela a donné des idées aux partenaires économiques de la commune qui souhaitent aider ce festival. C'est aussi par un regroupement des forces de la commune que nous continuerons à développer ce festival.

Parallèlement le dimanche après midi se déroulera la fête du cheval à l'hippodrome de Baron. Les hasards du calendrier ont voulue que les deux animations soient le même jour. Nous serons partenaires dans la communication de ces deux animations et notre souhait est permettre aux deux activités de trouver leurs clientèles en étant complémentaires puisque les deux peuvent se faire en famille.

Par ces quelques mots nous tenons à remercier la municipalité de Castéra, IDEAL 32, le casino, tous les bénévoles, le foyer des jeunes, les commerçants et tous ceux qui contribuent à aider ce rendez-vous.

Le programme : vendredi 29 juin.
A partir de 19 h musique non stop avec les Bundy's, Sousté et Galaxy

Samedi 30 juin
8 h 30 : Concours de pêche
Fin de matinée concert par une musique Sapeurs-pompiers
14 h 00 : Concours de pétanque (amateurs et licenciés)
16 h 00 : début des concerts sapeurs-pompiers
Musique non stop avec Soustraia et Disco mobile

Dimanche 1er juillet
8 h / 13 h 00 : marché de plein vent
10 h 00 : animation au marché par les musiques sapeurs-pompiers
11 h 00 ; défilé en ville des musiques et des véhicules
12 h 00 : apéritif concert au parc Lannelongue
15 h 00 : reprise des concerts
A partir de 16 h 30, Fête du Cheval à baron

Restauration sur place, exposition, buvette et animation permanente.
Pour tous renseignements 05 62 68 12 59 ou 06 07 12 60 53

Centre d'Incendie et de Secours :

L'année 2007 a débutée sur les chapeaux de roues pour le personnel du centre de secours. Interventions en hausse, formations, arrivée d'un nouveau véhicule, recrutement de deux nouveaux bénévoles ont données le rythme de ces premiers mois.

Côté recrutement, Aurélien Respaut et Christophe Lassalle sont venus renforcés l'équipe castéroise. Nous leurs souhaitons la bienvenue et un long parcours dans le monde sapeur-pompier qui exige de plus de plus de connaissance et de technicité. Déjà inscrit à plusieurs formations gageons qu'ils seront vite opérationnel pour une intégration plus rapide. Tous deux détenteurs du permis poids lourds ils auront aussi l'occasion de s'employer dans ce domaine.

L'aspect formation est l'une des priorités, car sans cela il serait difficile de réaliser nos interventions. Depuis quelques semaines le centre vient de combler son déficit n secourisme. En effet Nicolas Leroy vient de réussir, brillement son stage de moniteur en secourisme ce qui permet au centre d'être maintenant doté de toutes les spécialités de bases nécessaire au bon fonctionnement du centre. Félicitations à Nicolas pour ce succès qui est importante pour l'activité du centre puisque

le secourisme représente environ 60 à 70 % de nos interventions. Bien sûr d'autres formations sont en cours ou 100 % de réussite ont été enregistrées pour Arnaud Dours, Ludovic Devalle.

Côté matériel le nouveau poste de commandement nous a été livré au mois de mars. Plus performant, mieux adapté à la réalité du commandement, à l'aide à la décision il est l'outil indispensable à la chaîne de commandement départementale. Sa confirmation d'implantation à Castéra est aussi un gage de reconnaissance pour les sapeurs-pompiers castérois qui voient ainsi leurs domaines de spécialité confirmée en complément des activités courantes.

Lorsque vous passerez aux abords du centre vous pourrez voir l'effort réalisé pour le fleurissement. Excellente initiative qui est a soulignée, ce qui donne un cachet encore plus agréable à l'ensemble du site. D'autres compléments sont prévus pour améliorer encore cette image de ce bâtiment qui tourné vers le village, lui donnent ainsi une force supplémentaire pour cet attachement des sapeurs-pompiers à cette commune.

Amicale des Sapeurs Pompiers :

Depuis quelques jours un bureau a été mis en place pour le fonctionnement de la partie associative du centre de secours. Une activité très importante qui fédère l'ensemble des sapeurs-pompiers actifs mais aussi retraités. Cette composante est très importante dans le bon fonctionnement de cette amicale qui a prouvée aussi sa dynamique avec diverses organisations aussi bien de service (cross départemental) mais aussi des activités liées à l'Union Départementale des Sapeurs-pompiers du Gers (U.D.S.P.), (VTT, vélo sur route, concours de pétanque en 2006, etc....).

Cette dynamique locale, les différentes structures disponibles sur la commune ont conduit les amicalistes à poser candidature pour l'organisation du congrès départemental des sapeurs-pompiers du Gers. Cette demande validée, c'est le 23 juin que Castéra accueillera environ 300 sapeurs-pompiers venus des 43 centres de secours du département pour une journée de travail.

Jusqu'à cette année il s'agissait juste d'une assemblée générale, suivie d'une partie officielle clôturée par un dîner. Pour cette édition 2007, à Castéra, selon les volontés du nouveau président de l'Union un programme innovant est prévu. En effet le matin du 23, 9 commissions seront organisées dans différents sites castérois (voir détails ci-après). Une nouveauté qui a conduit la recherche de salles disposant de toutes les commodités, facilité d'accès, par exemple. Une commission interne a été crée pour travailler sur ce dossier.

Une première rencontre à eu lieu ces derniers jours afin de présenter l'organisation proposée à la laquelle assistaient, le Lieutenant Colonel Guy Barthet, directeur départemental du SDIS, le lieutenant Michel Labatut président de l'U.D.S.P. du Gers accompagné de 4 administrateurs. Au programme, présentation par vidéo projection, puis visite des différents sites pour caler les détails de cette organisation ou Castéra sera ce jour là la capitale du Gers pour le monde sapeurs-pompiers.

L'amicale espère que de nombreux castérois assisteront à la partie officielle, à partir de 18 h ainsi qu'au défilé des personnels, véhicules qui suivra avant de rejoindre la salle de sports pour la partie allocutions et apéritive. Lors de cette partie officielle et après le dépôt de gerbes aux monuments aux morts par les autorités, une passation de drapeau (amicale de Castéra et celle de Mirande ayant organisé le congrès en 2006) se déroulera au parc Lannelongue. C'est avant cette passation que le S.D.I.S. a décidé de remettre officiellement les fanions des 7 compagnies opérationnelles du département. Un moment fort de l'activité du S.D.I.S. qui démontre aussi la communion de notre structure avec l'U.D.S.P. Toute cette partie sera ouverte au grand public.

En parallèle aux travaux de ce congrès un programme pour les conjointes et conjoints des soldats du feu a été prévu pour faire aussi découvrir les activités locales, pôle thermal, casino et autres.

Il faut noter que c'est la première fois que Castéra accueillera ce congrès qui se veut être la vitrine du monde sapeurs-pompiers nous souhaitons que les castérois répondront présent permettant aussi de rendre hommage aux bénévoles locaux.

Les co-présidents de l'amicale Sandrine Gabouloff et Laurent Riera remercient toutes les personnes qui s'associent à cette journée par leur présence, par le prêt des salles, de matériels, ou autre. Ce congrès est une vitrine pour notre commune alors soyons solidaires afin de donner une image valorisante de notre commune.

Programme : 8 h / 9 h : Accueil des congressistes

9 h / 11 h 30 : Réunion des commissions

Chefs de Centres	: Mairie (salle du conseil)
Musique	: Mairie (salle réunion)
Présidents Amicales	: Florida
Sociale / Téléthon	: Club Beau Soleil
S.P.P.	: Office de Tourisme
CCDSPV. SPV. CASTIS	: Pôle Thermal
Anciens	: Centre de Secours
Sportive	: Cantine
Médicale	: Casino

12 h : Dépôt de gerbes sur la stèle Claude Bordenave

14 h / 18 h : Assemblée générale à la salle de sports

18 h 15 : Dépôt de gerbes aux monuments aux morts

18 h 30 : Passation de drapeaux et remise de fanions au parc Lannelongue

19 h : Défilé en ville

20 h : Discours et apéritif à la salle de sports

21 h : Repas à la salle de sports

Par ailleurs les amicalistes vous donnent aussi rendez-vous le 28 juillet au centre de secours pour leur traditionnelle Journées Portes Ouvertes.

Composition du nouveau bureau de l'Amicale :

Co-Présidents : Sandrine Gabouloff, Laurent Riera

Trésorier : Miniaylo Robert et Fourreau Christian

Secrétaire ; Clavè Vincent

Membres : Jacques Gabouloff, Jean-Claude Hygonnenq (représentants des anciens)
Dessus Jean Paul

- **Amicale des Sapeurs Pompiers** : Co-Pdts Melle GABOULOFF S et M RIEIRA L. Castéra Verduzan, 05 62 68 19 64
- **V C C R G Basket :** Co-Pdt M COMINOTTI J, Soulan du Moulin, Castéra Verduzan, 05 62 68 10 04
- **Club Beau Soleil :** Pdte Mme MARCOU M, Castéra Verduzan, 05 62 68 17 93

- **Club d'Echecs:** Castéra-Verduzan, 06 80 83 02 96

- **Commerçants/Artisans :** Pdt M ZADRO JC, Av. des Thermes, Castéra Verduzan, 05 62 68 13 77
- **Festif' Pompiers Castéra:** Pdt M RINALDI JJ, Castéra-Verduzan 06 07 12 60 53
- **F.N.A.C.A, Amicale des Anciens Combattants :** Pdt M LAPEYRE JC, Guillot du Haut, Castéra Verduzan, 05 62 68 13 21
- **Football Club Castéra Verduzan :** Co-Pdt M ESTINGOY F. et MOULEDOUS S. Castéra Verduzan, 05 62 68 15.71
- **Foyer des Jeunes :** Pdt M PORTAL J., Monferret, Ayguetinte, 05 62 68 14 47

- **IDEAL :** Pdt M AGRAS P, rue du Lac, Castéra Verduzan, 05 62 68 14 39

- **La Petite Pierre :** Pdt M FORNEROD T, 32360 Lavardens, 05 62 68 19 00 www.petitepierre.net; petitepierre@free.fr
- **Les Amis du Vieux Castéra :** Pdte Me MAZA D., Le Vieux Castéra, 05 62 68 12 25

- **Musicoli :** Pdte Mme VOTANO S, La Bourdette, 32360 Jégun, 05 62 64 56 33

- **Office du Tourisme et du Thermalisme en "Cœur de Gascogne" :** Pdt M RAMOUNEDA B, Av. des Thermes, Castéra Verduzan, 05 62 68 13 22
- **Parents d'Elèves :** Pdtes Mmes DARRIOLAT L. et DUBOIS L., Castéra Verduzan, 05 62 68 19 86
- **Saint Hubert Castéroise :** Pdt M AGRAS P, rue du Lac, Castéra Verduzan, 05 62 68 14 39
- **Société Hippique :** Pdt M PHILIP G, Le Bouet, Castéra Verduzan, 05 62 68 11 00

- **Société de Pêche :** Pdt M PALLARES G, LeHiton, Castéra Verduzan, 05 62 68 12 58

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS ESTIVALES 2007

MAI

Dimanche 13 :	Loto du club Beau Soleil à la Mairie
Jeudi 17 :	Concours de pêche
Samedi 19 :	Soirée Théâtre

JUIN

Vendredi 1er :	Conférence sur le sevrage tabagique- 20 h à la Mairie
Samedi 2 :	Spectacle musical- 21 h à la Mairie
Dimanche 10 :	Concours de pétanque- 14 h30 au Parc Lannelongue
Jeudi 21 :	Fête de la Musique- 21h au Parc Lannelongue
Samedi 23 :	Congrès départemental des Sapeurs-Pompiers
Mardi 26 :	Fête de l'école
Vendredi 29 / dimanche 1er :	Festif Pompiers
Samedi 30 :	Concours de pétanque au Parc Lannelongue

JUILLET

Dimanche 1er :	Courses hippiques et Fête du cheval sur L'hippodrome de Baron
Vendredi 6 :	Palet Gascon- 21 h au Parc Lannelongue
Samedi 7 :	Concert- 21h au Parc Lannelongue
Lundi 9 :	Courses hippiques- 14 h30 sur l'Hippodrome de Baron
Vendredi 13 :	Concours de pétanque- 21 h au Parc Lannelongue
Samedi 14 :	Animation, Repas, Concert- 21 h au Parc Lannelongue
Vendredi 20	Palet Gascon- 21 h au Parc Lannelongue
Samedi 21/lundi 22 :	Fête Gasconne avec Concert de Marcel Amont
Lundi 23 :	Courses hippiques- 14 h30 sur l'Hippodrome de Baron
Jeudi 26 :	Concert- 21 h au camping "La plage de Verduzan"
Vendredi 27 :	Concert de musique baroque- 21 h à l'Eglise
	Concours de pétanque- 21 h au Parc Lannelongue
Samedi 28 :	Théâtre- 21 h à la Mairie
	Journée Portes-ouvertes Sapeurs-Pompiers au Centre de Secours
Mardi 31 :	Courses hippiques sur l'Hipppodrome de Baron

AOÛT

Jeudi 2 : Concert classique- 21 h à la Mairie
Vendredi 3 : Lancer de béret- 21 h au Parc Lannelongue
Samedi 4 : Concert- 21 h au camping "La Plage de Verduzan"
Dimanche 5 : Foire à la Brocante- 9 h à 19 h à la Mairie
Palet Gascon- 15 h au Parc Lannelongue
Vendredi 10 : Concours de pétanque- 21 h au Parc Lannelongue
Samedi 11 : Concert- 21 h au Camping "La Plage de Verduzan"
Mercredi 15 : Concert- 21 h au Parc Lannelongue
Jeudi 16 : Courses hippiques- 14 h30 sur l'Hippodrome de Baron
Vendredi 17/lundi 20 : Fête locale
Samedi 18 : Concours de quilles au Parc Lannelongue
Dimanche 19 : Concours de pêche
Lundi 20 : Courses hippiques sur l'Hippodrome de Baron
Palet Gascon au Parc Lannelongue
Mercredi 22 : courses hippiques- 14 h30 sur l'Hippodrome de Baron
Samedi 25 : Concert- 21h au Parc Lannelongue

SEPTEMBRE

Samedi 1er : Concert au Parc Lannelongue
Dimanche 9 : Loto du club Beau Soleil à la Mairie
Vendredi 14/dimanche 16 : Festival de théâtre "N'amasse pas mousse"

OCTOBRE

Lundi 1er : Courses hippiques sur l'Hippodrome de Baron
Lundi 8 : Courses hippiques sur l'Hippodrome de Baron
Dimanche 14 : Loto du club Beau Soleil à la Mairie

Liste non exhaustive du 11/04/07

EXPOSITIONS :
Toute l'année le Casino (1er étage) vous propose différentes expositions – entrée libre – accessible aux enfants – programme détaillée sur le dépliant culturel du Casino.